



Formulaire de demande d'agrément des études de fonds de prévoyance
Pour obtenir de l'aide, veuillez consulter le site Internet du Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec
à l'adresse : www.rgcq.org ou par téléphone en composant le 514-916-7427.

Note – La forme masculine utilisée dans ce formulaire désigne aussi bien les femmes que les hommes lorsque le contexte s'y prête.

SECTION 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

A) Nature de la demande

- Demande initiale
- Renouvellement
- Mise à jour

B) Numéro du certificat d'agrément

s'il s'agit d'une demande de renouvellement ou de mise à jour.

C) Renseignements sur l'identité

Nom du demandeur de l'agrément : _____

Numéro du membre du RGCQ : _____

Ordre professionnel: _____ No. De membre: _____

Raison sociale de la demanderesse de l'agrément : _____

Adresse: _____
Numéro, rue, ville, village ou municipalité, province, pays, code postal

Téléphone: _____ Ind. rég. Poste _____ Télécopieur: _____ Ind. rég.

Le numéro d'immatriculation (NEQ) est attribué par le Registraire des entreprises du Québec en vertu de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales (L.R.Q., c. P-45).

Les entreprises désireux d'utiliser une raison sociale autre que leur propre nom doivent obligatoirement fournir leur NEQ

NEQ _____

Courriel: _____

Site internet: _____

Nom et prénom de la personne à contacter : _____

Adresse: _____
Numéro, rue, ville, village ou municipalité, province, pays, code postal

Téléphone: _____ Ind. rég. Poste _____ Télécopieur: _____ Ind. rég.

Cellulaire: _____ Courriel: _____

SECTION 2 - DOCUMENT À PRODUIRE AVEC LA REQUÊTE

- ▶ Une lettre de motivation;
- ▶ Un curriculum vitae et tout autre document justifiant de son expérience de 5 ans dans le secteur du maintien et l'estimation de l'actif immobilier ainsi que 1 an dans le milieu de la copropriété divisée au Québec (notamment des exemplaires de rapports antérieurs);
- ▶ Une liste des sous-traitants avec lequel il fait affaire;
- ▶ Tout document de nature à justifier de sa qualité de membre en règle d'un des Ordres professionnels.

SECTION 3 - DROIT EXIGIBLE POUR LE TRAITEMENT D'UNE DEMANDE

Veillez cocher le montant se rapportant à la catégorie d'agrément demandé.

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Demande initiale (incluant les frais d'ouverture et d'analyse de dossier) | <input type="checkbox"/> 600\$ +txs |
| Renouvellement (incluant les frais d'analyse de dossier) | <input type="checkbox"/> 550\$ +txs |
| Mise à jour | <input type="checkbox"/> 50\$ +txs |

Les montants relatifs aux droits exigibles doivent être payés par chèque ou par carte de crédit à l'ordre du RGCQ Montréal. Le chèque doit être daté du jour où la demande est transmise directement au RGCQ.

Veillez prendre note qu'aucun remboursement sur les frais d'ouverture et d'analyse de dossier ne peut être exigé, même lors de l'émission d'un avis de refus ou d'un avis de dossier incomplet. La période de validité de l'agrément est de d'un (1) an. Les taxes sont en sus.

J'affirme que les renseignements fournis dans ce formulaire, incluant ses annexes, sont exacts.
J'affirme avoir lu et accepté les annexes 1 (règlement de régie interne) et 2 (code d'éthique).

Date: _____ Signature du requérant: _____

L'organisme formateur ou le formateur qui produit une fausse déclaration s'expose à des sanctions allant de la suspension à la révocation de son agrément. Les demandes qui requièrent un paiement (demande initiale, demande de renouvellement et demande de mise à jour) **doivent obligatoirement être acheminées par courrier postal** à l'adresse suivante :

Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec

Service de l'agrément

2000 av. McGill College, bureau 1600,

Montréal (Québec) H3A 3H3

Pour accélérer le traitement de votre demande, vous pouvez faire parvenir votre demande par courriel au info@rgcq.org

Pour toute information supplémentaire, veuillez composer le : 514-916-7427